



CERCLE NATIONAL DES FAMILLES ET DES SURVIVANTES

Rien à propos de nous sans nous

Hilda Anderson-Pyrz, présidente, Cercle national des familles et des survivantes

Mémoire présenté au Comité permanent de la condition féminine dans le cadre de son étude sur la mise en œuvre d'un système d'alerte robe rouge au Canada

11 avril 2024

La violence systémique et les disparitions de femmes, de filles et de personnes 2ELGBTQIA+ autochtones constituent de graves obstacles à la réalisation de la justice et de l'égalité au Canada. Ces problèmes urgents exigent une intervention immédiate et collective de la part du gouvernement et de tous les citoyens canadiens. Notre objectif commun devrait être de façonner un avenir où la sécurité, le respect et la valeur sont universellement accordés à chaque personne. La présente crise nationale met non seulement en lumière l'indifférence totale qui règne au sein de nos structures sociétales et gouvernementales, mais elle demande également la prise de mesures urgentes et transformatrices. Parmi les solutions proposées, l'alerte robe rouge se distingue comme un phare d'espoir et d'action. Le présent mémoire vise à souligner la nécessité de mettre en œuvre un système d'alerte robe rouge national, à proposer des stratégies pour éviter les retards bureaucratiques et à suggérer des changements pour améliorer la collaboration entre les services de police, le tout dans un contexte d'action, de sûreté et du respect des droits de la personne.

La mise en œuvre d'un système d'alerte robe rouge doit être une priorité nationale

La mise en œuvre d'un système d'alerte robe rouge à l'échelle nationale doit être une priorité absolue. L'omniprésence de la violence faite aux femmes, aux filles et aux personnes autochtones de diverses identités de genre s'étend à l'ensemble du pays, ce qui rend la mise en œuvre d'un système national d'alerte robe rouge essentielle pour une intervention cohérente et efficace. Un système national assure une approche normalisée, ce qui permet d'agir rapidement et de mobiliser les ressources, peu importe où les gens vivent. Le système met l'accent sur l'obligation commune de tous les Canadiens de protéger les plus vulnérables. Il renforce les valeurs des Canadiens et leur engagement à l'égard des droits de la personne et des obligations juridiques, en affirmant que la dignité et la sécurité des femmes, des filles et des personnes autochtones de diverses identités de genre sont des questions d'importance nationale. De plus, un système uniforme améliore l'efficacité des missions de recherche et de sauvetage en permettant l'échange immédiat de l'information et le travail d'équipe, ce qui est essentiel dans les premières heures suivant la disparition d'une personne.

Simplification des processus pour surmonter la bureaucratie

Le déploiement efficace d'un système d'alerte robe rouge dépend de la façon dont il peut surmonter et éliminer les formalités administratives. La rationalisation des processus au moyen de protocoles clairs, de voies de communication directes et de l'intégration de la technologie peut réduire considérablement les délais de réponse. L'automatisation de certaines procédures et l'établissement d'un centre d'information et de ressources centralisé peuvent faciliter une intervention immédiate. En faisant participer les femmes, les filles et les personnes autochtones de diverses identités de genre ainsi que les survivantes et les familles touchées et les organisations de première ligne à des rôles de premier plan dans le système d'alerte, nous nous assurons que les décisions sont guidées par les connaissances et les expériences approfondies des personnes qui connaissent bien la crise. Cette approche souligne l'importance cruciale de l'inclusion, en reconnaissant la contribution inestimable de ces partis à l'élaboration d'un système qui répond vraiment à leurs besoins et à leurs points de vue.

Favoriser la collaboration entre les services de police

Pour que l'alerte robe rouge soit un succès, il est essentiel d'améliorer la coopération entre les services de police et de s'attaquer au racisme systémique et structurel au sein de ces organisations. Il s'agit d'un engagement à l'égard de la responsabilisation et de la participation active des femmes, des filles, des personnes autochtones de diverses identités de genre, des familles touchées et des survivantes à la création conjointe de solutions.

Les principales étapes comprennent la mise en place de bases de données partagées et de plateformes de communication, et la participation à des programmes de formation conjoints axés sur la sensibilité culturelle et les défis uniques auxquels font face les femmes, les filles, les personnes autochtones de diverses identités de genre, les familles touchées et les survivantes autochtones. De plus, la création de groupes de travail interorganismes qui comprennent des femmes, des filles, des personnes autochtones de diverses identités de genre, des familles touchées et des survivantes peut encourager la discussion continue, l'élaboration de stratégies et l'action collective. Cette méthode vise à cultiver un partenariat qui respecte et inclut les perspectives autochtones, en veillant à ce que les interventions lors de disparitions soient à la fois coordonnées et adaptées à la culture, ce qui permettra de s'attaquer aux causes profondes de ces problèmes.

Une approche axée sur l'action pour protéger les droits de la personne

L'initiative de l'alerte robe rouge repose sur l'engagement à prendre des mesures et à fournir un soutien financier durable, en mettant l'accent sur la sûreté, la sécurité et les droits de la personne pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQIA+ autochtones. Cet engagement va au-delà des simples suggestions de politiques, car il représente une détermination commune à confronter et à corriger les torts historiques et les lacunes systémiques et structurelles. Le système d'alerte robe rouge est envisagé comme un mécanisme proactif et adaptable dont le but n'est pas seulement d'intervenir en cas d'urgence, mais aussi de les éviter par l'éducation, la sensibilisation et la promotion d'une culture de respect et d'égalité.

Le déploiement d'un système national d'alerte robe rouge n'est pas seulement une initiative stratégique; il sert de filet de sécurité vital pour les personnes vulnérables à la violence ou au meurtre. Pour ce faire, il faut des procédures efficaces permettant d'agir rapidement, une collaboration accrue entre les services de police et un engagement profond à l'égard des droits des personnes les plus vulnérables de la société canadienne. L'initiative souligne les graves dangers auxquels les femmes, les filles et les personnes autochtones de diverses identités de genre sont confrontées quotidiennement, mettant en péril leur sécurité, leur dignité et leur vie. Pour ce faire, il faut que tous les ordres de gouvernement, tous les services de police et l'ensemble du tissu social au Canada réagissent en adoptant une approche fondée sur les droits, garantissant ainsi une responsabilisation inébranlable. Notre détermination et notre unité sont essentielles alors que nous nous engageons à mettre en place un plan d'action qui ne laisse personne pour compte, faisant de cette initiative un symbole d'espoir et de sécurité pour les personnes qui en ont le plus besoin.

En conclusion, le système d'alerte robe rouge constitue un appel pressant à une intervention immédiate du gouvernement, symbolisant un engagement à s'attaquer aux injustices systémiques auxquelles sont confrontées les femmes, les filles et les personnes autochtones de diverses identités de genre et à les combattre. La mise en œuvre d'un système d'alerte robe rouge demande plus qu'un simple changement de politique : il demande aussi la responsabilisation à tous les paliers de gouvernement, et une prise de position commune pour transformer les promesses en une réalité de sécurité et de justice pour les femmes, les filles et les personnes autochtones de diverses identités de genre.

Cercle national des familles et des survivantes

Le Cercle national des familles et des survivantes est un organisme sans but lucratif constitué en personne morale en avril 2023, qui est dirigé par des femmes et des personnes autochtones de diverses identités de genre membres de la famille de femmes, de filles et de personnes bispirituelles autochtones disparues et assassinées (FFADA2S), et des survivantes de la discrimination fondée sur le genre et la violence raciale.